L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 AVRIL 1893.

## PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

### A VENDRE.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin St Louis. 21avril—2sem

A VENDRE, une boulangerie, la meilleure sur le golfe. La Boulangerie Indépendante de la Baie St-Louis appartenant à Landrieu frères, se servant de 3 barils de farine par jour en hiver et 5 à 6 en été. S'adresser à J. B. Chauvin, 61 et 63 Tchoupitoulas. 19 avril—3f

A VENDRE—La maison à trois étages No 42 rue Bourgogne. A. Sandoz, 3 rue Carondelet 16 avril—7f

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### PAR LE CONSTABLE.

**Eugène Ravain vs Augustus Bernou. Le Même vs le Même.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 17,204 et 17,338.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Crescent Boarding Stables, coin des rues N. Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 2ème jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun nommé "Dick."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 19 avril—19 26—mai 2

**Pelican Homestead and Building Ass. H. A. Gaber, Président, vs Henry Petry.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 13,213.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 25 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
15 avril 15 20 25

**Adolphe Bonnecaze vs M. et Mme Simon Benamie.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — Nos 17,657 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 29me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 avril—18 25 29

**Jaulus Hart vs C. W. Natting.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 17 277.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le second district de cette ville, le MARDI 25 avril 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un piano Debain No 8940 et un escabeau, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 avril—12 18 25

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de F. R. Wright.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38 073—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susie Wright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

**Succession de Asmar Lanabère.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,187—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Asmar Lanabère, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

**Succession de Walter S. Finney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,805 — Division D — Attendu que Frank S. Palfrey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter S. Finney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

**Succession de Mme James E. Carrigee.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,248, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Peter M. Brier, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 avril—15 19 23

**Succession de Elizabeth Richard, veuve de Jean Marie Sabatot.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37 210—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 avril—11 15 20

## AVIS AUX CREANCIERS

**Henry & Brown vs leurs créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,022.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Théodore J. Fischer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 25 29

**Matt. M. Stork vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,908—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. Derring, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
Frank Zengel, Avocat,
18 avril—18 22 27

**E. A. Tyler's Son vs ses Créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,873—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis K. Tyler, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 avril—15 19 23

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,254—Succession de Alfred Goldthwaite—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Leo Faulkner, Mary Eliza, Eugénie, Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif sa part de dite mineure dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner ses raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'ABADIE, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

---

## Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AVRIL—CLASSE No 193
Tirage de 4 heures P. M.

| 67 | 26 | 37 | 11 | 14 | 18 | 1 | 30 | 34 | 69 | 51 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 20 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

### Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions.........................$1,000,000

**ATTENTION.**

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt-cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
[illegible]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

## TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

### MARDI, 9 MAI 1893

# GROS LOT: $75,000

## 100,000 Numéros dans l'Urne

**LISTE DES LOTS**

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de... | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de... | 20,000,... | 20,000 |
| 1 Lot de... | 10,000,... | 10,000 |
| 1 Lot de... | 5,000,... | 5,000 |
| 2 Lots de... | 2,500,... | 5,000 |
| 5 Lots de... | 1,000,... | 5,000 |
| 25 Lots de... | 300,... | 7,500 |
| 100 Lots de... | 200,... | 20,000 |
| 200 Lots de... | 100 ... | 20,000 |
| 300 Lots de... | 60,... | 18,000 |
| 500 Lots de... | 40,... | 20,000 |

**PRIX D'APPROXIMATION.**

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $100, soit...... | $10,000 |
| 100 Lots de | $60, .. ...... | 6,000 |
| 100 Lots de | $40, .. ...... | 4,000 |

**PRIX TERMINAUX.**

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de | $20, soit...... | $19,980 |
| 999 Lots de | $20, .. ...... | 19,980 |

3,434 Lots se montant à.......... $265,460

**PRIX DU BILLET:**
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1: Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

**IMPORTANT.**

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucun.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que, le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot assuré.

---

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente par le Shérif d'un Mulet.**
A. Baldwin & Co. Limited vs. Ocean Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,839.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
Un mulet gris.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21 27 mai 2

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Poeyfarre entre Camp et Magasin, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.**

Charles F. Holden vs ses créanciers, No 35,960.
Eureka Homestead Society vs Charles M. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magasin; le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de cent trente deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, en dated du 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci-dessus No 35,960, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.**
Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,495.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'ilet No 26 (maintenant ilet No 85) lequel est borné par les rues Séguin, Eliza, Bouny et Alix; le dit et mesure au pied français trente pieds de face à la rue Seguin sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1842 et déposé à l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 22 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par la défenderesse Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte pardevant J. O. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 468).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente d'un établissement d'imprimerie, liste d'abonnement, etc.**
A. Paterno vs L'Italo-Américano Pub. & Printing Co. "Limited".

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 34,660—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 26 avril 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 198 rue de Chartres—

1° Le contenu et installations, etc, de l'établissement d'imprimerie, contenu dans le dit local, consistant d'une presse à job, un lot de caractères assortis, un coffre-fort en fer, un lot de rallonges et de meubles de bureau, divers, etc, d'après inventaire.

2° Le droit d'usage du nom et tous les accessoires d'incorporation faisant partie du journal nommé "Ita-o-Americano," publié par les défendeurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 18 22 26

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente d'un comptoir de valeur pour café, étagères, tables pour pool, vins, liqueurs, cigares, etc.**
Mme Bridget Hankins vs Albert C. Newdigate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,283.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Le contenu et installations, etc. d'un café et d'une grocerie transportés à mon entrepôt et comprenant un comptoir et étagères, b er box, tables pour le jeu de pool et tout ce qui y appartient. Aussi un lot de vins assortis, liqueurs, verrerie et faïence, cigares, tabac, table, chaises, stove et tuyau, meubles et autres articles divers, le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 17 21 24

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District.**
Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District Municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Moores, Madison, Lapeyrouse et DeArmas, anciennement désigné comme l'ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, et déposé au bureau de Chas. E. Fortier, ex notaire en cette ville, d'après le plan No 30 du livre de plans No 1 et désigné maintenant comme ilet No 215 sur une esquisse faite par A. DeArmas, sous-voyer de la ville, le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé au bureau de E. Bouny, notaire, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur la dite esquisse, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Moores sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No dix huit a cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No dix-neuf a cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes et les parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant.

Acquise par le défendeur par achat de M. Abascal, le 21 janvier 1892, par acte pardevant E. Bouny, notaire. Titre enregistré au bureau des Aliénations, livre 139, folio 453.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 30—7 14 21 26 avril

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.**

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire, Versus Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine lisière de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississipi, désignée comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 20 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté du 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire, d'après lequel ces dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots étant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les accroissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

---

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente du contenu et installations d'un restaurant et comptes à recevoir et le bail non expiré.**
Wink & Harris vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,174—En vertu d'un ordre de vente en date du 10 avril 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 avril 1893, à 11:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 31 Hatches Alley—

1° Le contenu et installations, etc. d'un restaurant que contient le dit local, consistant d'un assortiment de tables en marbre, chaises, stoves, vitrines, vaisselles, ustensiles de cuisine, etc, conformément à un inventaire.

Ainsi que les éventails électriques et installations.

2° Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste déposée à mon bureau.

3° Le terme non expiré du bail du dit local à raison de $50 par mois expirant le 31 août 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci dessus.
14 avril—14 18 22 25

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente par le shérif civil d'une propriété attrayante du sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo.**
**Sur des conditions de crédit.**
Thomas Sully vs William S. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure en mesure américaine, cinquante-deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, savoir deux mill cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0|0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0|0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892, pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0|0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28 mai 5 10

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Nouvième, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmonie.)**
George Scheuermann vs. Francois Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38 450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et appartenances, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Nouvième et Harmony et désigné comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget, et les dits lots de terre mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent dix pieds. Le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Nouvième et ayant la même profondeur sur la rue Nouvième, le lot No 2 ayant vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 538.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente importante de Shérif.**
Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant, d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante six pieds, deux pouces et sept huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante trois pieds et trois pouces et sept huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand, à une distance de sept pouces et six huitièmes de pouce de la façade du mur du Levee Cotton Press cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là en angle droit allant sept pieds et sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là parallèle à six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant vers la propriété du Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, lames, encadrements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées,
28 demi rouleaux de Bagging.

Des échantillons des articles ci-dessus pourront être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Nouvième, ilet borné par les dites rues et les rues Huitième et St-Thomas.**
George Scheuermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 23 borné par les rues Nouvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Nouvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois-quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Nouvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 av—7 14 21 28—mai 5 10

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente de propriété dans le Sixième District.**
E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'ilet No vingt et mesurant trente-six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent un pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. (Titre enregistré au Bureau des Transferts, livre 136, folio 286.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13avril—13 20 27 mai 6 11 17

---

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Vente d'une résidence connue comme le No 63 rue de l'Esplanade.**

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-six pieds huit pouces et trois lignes; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**La désirable résidence en bois à deux étages No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.**

SUCCESSION DE A. V. BRUNET.
No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez-d-chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus; ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au-dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Le siège d'affaires bien connu et populaire.**

—CONNU COMME—

**"Cassanova's Shoe Store,"**

**Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.**

Et la bâtisse avec magasin à deux étages,

**No 620 rue Magazine.**

Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1|2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

**Succession John McGinty.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières sur vente de grande valeur ci-après décrites:

1° La propriété admirablement à tous pour affaires coin sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store," comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars, etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres A et B sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté de mars 1892, et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'ilet borné par les districts de cette ville, mesurant conformément 32 pieds de face chacun à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci-dessus décrite No 620 rue Magazine, ayant une galerie spacieuse de face, contenant 6 appartements, etc, et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et ilet que la première propriété ci-dessus décrite et est désigné par la lettre "C" conformément au ci-dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Les magasins éligibles en bois à deux corps de logis, couverts en ardoises, Nos 622 et 622 1|2 rue Magazine, touchant et dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, occupés comme une buanderie sur un côté et l'autre côté, avec hangar, cave et allée de côté sur le côté vers l'avenue Jackson. Le terrain est désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, et mesurant, conformément, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés susmentionnées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au milieu du grand centre d'activité commerciale de la ville. C'est pour les spéculateurs une de ces rares occasions pour des placements d'affaires de la ville. C'est pour les spéculateurs et entreprenants ou les capitalistes une occasion sans pareille de faire un placement des plus avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque ou lieu du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woolfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16avril—16 19 26 mai 3 10 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**
**Propriétés Foncières de Valeur, Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.**

Succession de Léopold Aleix.
No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'ilet No 354, et mesurent ensemble 60 pieds de face rue St Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 2 août 1885 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. T. Iodano ambitecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 292, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'ilet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit ilet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 155 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6; 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 21 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 106 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19avril—19 26—mai 3 10 17 24 mai

---

## VENTES A L'ENCAN

### PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Maison de résidence à deux étages en bois, 111 rue Deuxième.**

**Joli cottage simple en bois, Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.**

**Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois, Nos 80 et 80 1|2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.**

**Meubles de Bureau et Stock.**

Succession de Thomas McIntyre.

No 37,044.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la susdite succession, la propriété ci après décrite, savoir:

1° Une action du fonds capital du "New Orleans Board of Trade."

2° La maison de résidence en bois, à deux étages, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annonciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun, 25 pieds, 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 126 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un bon voisinage.

3° Le joli cottage simple en bois, 59 avenue Cleveland, ci devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galeries devant et sur les côtés, cinq chambres, auvent, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Collas en date du 10 avril 1868, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double à un étage avec mansarde, en bois, 80 et 80 1|2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois, à l'arrière, ayant, de chaque côté deux chambres, auvent, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain étant borné au côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui lui sont contigus. Ces propriétés sont à un bloc de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et lignes de chemin de fer, et sont excellents comme placements d'argent rémunérateurs.

Aussi, le même jour, à 10 heures du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union entre St-Charles et Carondelet:

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre fort en fer, un desk "roller top" un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 av—16 22 29—mai 6 13 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.**

No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaires ci dessus, la propriété décrite ci-après, savoir:

Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 224 pieds 7 pouces 3 lignes sur l'avenue Henry Clay, 215 pieds sur la rue Annonciation, 127 pieds 1 pouce 3 lignes sur la rue Webster, 224 pieds 5 pouces 5 1|4 lignes sur la rue Laurel, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

### PAR ALBERT PAUL.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**VENTE ATTRAVANTE.**

**Propriété améliorée de valeur.**

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en brique à deux étages, commode et subdivisée avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 11, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation, désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin en bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière bonnes écuries, cave, etc. La location est spécialement bonne pour affaires. Réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours, les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique emplacement pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant du sur la propriété. Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, en sus du prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.
26mars—26 29 avril 12 19 26

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**COTTAGE**

**No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.**

EUGÈNE MASSON ET ALS.
VS.
LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET ALS.

No 37,252—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, sous voyer, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 35 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne du côté de la rue des Remparts, et 83 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Fornelle, N. P., aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26—mai 3 10 17

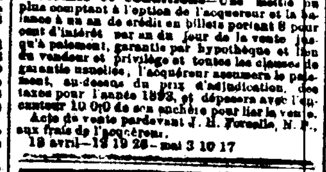


---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR JOHN H. O'CONNOR.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

# Vente Attrayante —DE— PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

**Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.**

—DANS LES—

**Premier, Quatrième et Sixième Districts.**

**Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.**

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

**Vente en partage.**

A l'encan. A longues échéances.

**Succession de Henry T. Vennard.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 16 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson; est à distance de la rue; a une galerie devant, corridor au premier étage et au rez de chaussée, salons à arche salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joseph ne, et mesure environ 37 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1|2 rue Jackson; il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien ambie à et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1|2 ligne de façade rue Jackson, sur 92 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1|2 ligne de façade rue Jackson, sur 83 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres à coucher, gaz, etc. Loué jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain terrain ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe mesurant 38 pieds, 6 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel terrain et formé du terrain No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de cette partie qui est contiguë et la plus proche du terrain 3, du terrain No 2 mesurant 6 pieds, 7 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1|2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $432 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de R. Mazureau, ancien notaire en cette ville et annexé au plan No 2, selon lequel les terrains mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 33 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces, 6 lignes de profondeur, et 3 lignes entre lignes parallèles et toutes mesures américaines.

Les améliorations du terrain No 1 consistent en le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué près de $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et numéroté 71 sur le plan original dudit faubourg. Le dit lot est désigné par le No 26 sur un plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S. R. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1|2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double corps de logis connu comme les Nos 130 et 130 1|2 rue Philip; le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et numéroté 71 sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette et désigné par le No 227 sur un plan fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé en l'étude de S. R. Kenny, ancien notaire. Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1|2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St-Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary, et 1 5 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 13 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelque 9 chambres et un petit édifice de façade à deux étages, coin New Camp et St-Mary. Le voisinage est excellent bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson, ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckie à Mme C. Smith passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 3 1|2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz, etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 23 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1|2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $24 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 35 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan fait par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, annexé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 93 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 89 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A, B, C de la dite esquisse, 89 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 28 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 0, 1, 2, 3 partie du triangle A et de tout du lot primitif No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 38 et 40 rue Robin, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR JOHN H. O'CONNOR.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 27 mars 1856 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 24 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois, ayant 4 chambres et connue comme le No 430 rue-Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 23 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Tout à les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacents aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés seront vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncées au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St David, St André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-David, St-André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit ilet et étant le plus rapproché de la rue St-David

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 3 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Va Dix, Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit ilet dressé par J. A. Hedin, voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque 3 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots ne sont situés qu'à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 en dessus du prix d'adjudication et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward, notaire.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

## VENTE IMPORTANTE —DE— PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES —ET— TERRAINS DE VALEUR, —DANS LES— Premier et Quatrième Districts.

**No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Coliseé, et Trois terrains rue Première.**

A l'encan. A crédit

**Succession de Thomas W. Bothick**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 37 641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 22 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Coliseé, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte pardevant J. B. Marks, ancien notaire, en date du 6 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., salle est en face d'un pur jardin, et la cour est pavée, faisant face à la rue Parkerson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. C. de Lisle, en date du 23 novembre 1868. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente—Comptant; les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer ou payer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley notaire.
1er avril—1 5 12 19 26—mars 3

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété Cottage Double**

—DANS LE—

**Cinquième District**

—ET—

**Des sites pour bâtir dans le Premier District**

**Nos 166, 168 et 168 1|2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.**

—ET—

**Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.**

A L'ENCAN. A CREDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No 38,035 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet. MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'ilet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1|2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'ilet No 565, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 forme l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à un an, à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.**

A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary

No 38,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—VENDREDI 28 avril 1893, à 11 heures A. M., au local No 166 rue Chestnut entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets que contient la résidence No 166 rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
8 avril—8 12 19 26 28

### PAR D. E. MORPHY.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

No 37,082—Peter Joeckel vs. ses créanciers.—Cour Civile de district, Division E.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, le 25 avril 1893, à midi, un magasin No 88 rue Magazine, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1893 et qui déclare—

Comptoir, entonnoir, un wagon, un cheval, balle, une table, une boîte, contenant des marchandises.

Conditions—Strictement comptant.
13 avril—13 18 22 25.

---

## VENTES A L'ENCAN

### PAR W. I. HODGSON & FILS.

**Un Grand Bargain dans le Deuxième District.**

**Qui rend $30 par mois, au coin des rues Ste Anne et Derbigny.**

Un excellent placement.
Vente pour cause de départ.
A longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

Cette commode et belle maison de résidence double, bien bâtie, à deux étages en bois, couverte en ardoises, portant les Nos 321 et 323 rue Ste Anne, située au coin Nord Est de la rue Derbigny, dans le carré d'ilet borné par les rues Dumaine et Claiborne, Deuxième district de cette ville, contenant huit chambres, avec hangars, etc., de chaque côté, gaz et accessoires partout, allée et cours pavées, grandes citernes etc., le tout en parfait état de réparation; chaque côté rapporte $25 par mois et vaut de $56 à $60 par mois. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

Cette propriété de choix, admirablement située dans un quartier central, est dans un magnifique état, elle est à un ilet de deux lignes de chemin de fer urbains, dans le voisinage d'un marché, d'écoles et d'églises etc. Elle répond à tout ce que l'on peut désirer comme résidence ou peut constituer un excellent placement; elle n'est jamais inoccupée. L'immeuble mérite de fixer l'attention de ceux qui ont des fonds à placer.

Le lot de terre mesure environ 32 pieds sur 90, ainsi que l'indique le plan que l'on peut voir au bureau de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant: le reste, à la vente se fait à 1 a un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses ordinaires de garantie: 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'an de 1893, en outre du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur
16avril—16 19 23 à la vente

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Dans le Troisième District.**

**Un emplacement de choix** pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

**Une grocerie et salon de choix,** coin Dauphine et Lizardi,

**Avec cinq lots de terre.**

**Deux terrains pour bâtir, rue** Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lister Pesech — Dossier No 33,799.

**A long crédit. A l'encan.**

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Place Commerciale en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Dossier No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lister Pesech, il sera vendu—

**Un grand emplacement pour jardin.**

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory ou Egania, laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

**Cottage, grocerie et salon.**

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 226 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory ou Egania ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 forme le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Lizardi par 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie, et 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 est situé aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins, chars urbains sur le devant.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises occupé comme grocerie, salon et résidence, avec cuisine, cour pavée, deux citernes, puits, hangars, etc., chars urbains passent devant et rapportant $18 par mois.

**Deux terrains pour bâtir.**

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 124, borné par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 18 et 19, lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Sur les dits lots sont de vieilles cabanes, rapportant un petit revenu.

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins et au pied américain, d'après les plans qui peuvent être vus au bureau de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0|0 devant être payé comptant sur les lieux et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en outre des prix d'enchère.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième District.**

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les Nos 10, 11, 12, dans l'ilet No 398, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Salim Magner, notaire, en date du même jour de février 1868 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cuve, etc., et à peu près 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Freret, désigné comme lot No 12 dans l'ilet 385; le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Lots de valeur dans le Sixième District.**

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,259.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Prieur, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composés des lots primitifs Nos 19 et 20 et dix pieds du lot primitif No 24 derrière les dits lots et mesurant chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

Acte de vente pardevant F. Dulbel, N. P., aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

### PAR CHARLES D. STUART.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété résidence de choix dans le Cinquième District, de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythias Opera-House et le Dépôt du chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats-Unis.**

Succession de Barthelemew Gaillet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 35 270.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp. MERCREDI, 17 mai 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise du droit, titre, intérêt possession légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Barthelemew, Delaronde et Peter, désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Barthelemew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Barthelemew.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
13avril—13 19 26—mai 3 10 17